

### LES PORTS

#### COME-BY-CHANCE—L'AMÉNAGEMENT DE QUAIS POUR LA RAFFINERIE DE PÉTROLE

**M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. A-t-il reçu des instances du gouvernement de Terre-Neuve au sujet de l'aménagement d'installations au quai à Come-By-Chance afin de faciliter l'exploitation de la raffinerie de pétrole qui y est installée? Quand peut-on s'attendre à une décision à cet égard?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cette question pourrait fort bien être inscrite au *Feuilleton*.

### LE CANADIEN NATIONAL

#### LA SÉCURITÉ ET LES RÉDUCTIONS DE PERSONNEL

**L'hon. J. W. Monteith (Perth):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports s'est-il enquis auprès de la direction du Canadien National pour savoir si l'on avait tenu parfaitement compte de la sécurité de l'emploi des cantonniers et des contremaîtres cantonniers, de celle des équipes de mécaniciens et du public voyageur, lorsqu'on a ordonné des réductions dans le nombre de ces cantonniers, comme la plus récente par exemple qui devait s'appliquer le 15 janvier?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je me renseignerai volontiers.

**L'hon. M. Monteith:** Lorsque la direction du Canadien National comparaitra devant le comité des transports de la Chambre des communes, pourra-t-on aborder ce sujet?

**L'hon. M. Jamieson:** J'imagine que divers députés trouveront bien le moyen de poser pareilles questions.

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, comme, à la suite du déraillement d'un train du Canadien National un des voyageurs est mort hier, le ministre des Transports pourrait-il maintenant répondre à la question concernant une inspection adéquate des voies qu'il a tenue pour préavis le 1<sup>er</sup> janvier?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne ce malheureux accident, le comité des chemins de fer de la Commission canadienne des transports est en train de mener une enquête approfondie. J'ai demandé qu'on me présente au plus tôt un rapport complet. Cela n'aura qu'une certaine inci-

dence sur la question plus vaste posée par le député.

**M. Skoberg:** Afin d'assurer la sécurité des trains qui desservent l'embranchement de Weston, le ministre examinerait-il immédiatement la possibilité d'installer des signaux automatiques dans cette région?

**M. l'Orateur:** Le député présente une instance qu'il peut considérer comme ayant été notée. La parole est au député de Sarnia.

**Des voix:** Bravo!

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR UN BRISE-GLACE AMÉRICAIN

**M. Jack Cullen (Sarnia):** Je vous remercie, monsieur l'Orateur; merci mes amis. J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou au ministre des Transports. Peu m'importe lequel des deux répondra, car ils sont tous deux à la hauteur. Étant donné que le brise-glace américain utilisé dans la rivière St. Clair après la fermeture de la saison d'expédition a causé des dommages importants aux biens de propriétaires canadiens, le ministre compte-t-il s'adresser au gouvernement des États-Unis, voire au propriétaire du brise-glace, pour exiger ou négocier des indemnités?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** C'est la première fois qu'on me signale la chose. Je remercie le député et je me renseignerai immédiatement.

### LA FISCALITÉ

#### LA MODIFICATION DU LIVRE BLANC

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Finances une question au sujet de laquelle il y a, semble-t-il, un malentendu. Lundi, le premier ministre nous a dit qu'il n'y avait eu aucun changement dans la politique du gouvernement à l'égard de la réforme fiscale. Quelle est exactement la situation? Le Livre blanc représente-t-il la politique du gouvernement sur la réforme fiscale ou cette politique a-t-elle été discrètement modifiée, laissant à un document ultérieur le soin de le révéler?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, si mon honorable ami voulait bien consulter ses collègues qui étaient présents au comité, il saurait exactement ce que j'ai dit lundi à ce propos. J'ai dit devant